

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

MARDI 28 MAI 2024



## TROISIÈME RÉFORME DE L'ASSURANCE-CHÔMAGE EN QUATRE ANS : LE PARTI SOCIALISTE DÉNONCE UNE RÉGRESSION SOCIALE HISTORIQUE

Le Gouvernement a précisé hier le contenu de sa troisième réforme de l'assurance chômage. Alors que les deux premières réformes ont déjà considérablement réduit les droits des chômeurs, cette troisième réforme pénalisera une fois encore l'ensemble des travailleuses et des travailleurs et constitue **une régression sociale historique**.

Cette troisième régression en seulement quatre ans, alors même que les effets des deux précédentes réformes n'ont démontré aucun impact positif sur le retour à l'emploi est **une nouvelle brutalisation des plus fragiles**.

Désormais, pour pouvoir bénéficier de ses droits au chômage pour lesquels chacune et chacun cotise chaque mois, **il faudra avoir travaillé 8 mois dans les 20 derniers mois**. En 2018, avant les deux précédentes réformes de l'assurance-chômage, quatre mois de travail sur les 28 derniers mois suffisaient. Concrètement, un demandeur d'emploi ayant travaillé en CDD 6 mois n'aura plus le droit à l'indemnisation du chômage, ce dès le 1er décembre 2024.

Le Gouvernement a également choisi de **raboter la durée maximale d'indemnisation de 18 à 15 mois** : c'est encore plus de chômeurs qui seront en fin de droits, et qui basculeront vers l'Allocation de Solidarité Spécifique (ASS), et - quand le Gouvernement aura supprimé cette dernière - au RSA.

Troisième régression historique, le Gouvernement propose de **sacrifier tout particulièrement les chômeurs seniors en décalant de 2 ans (de 55 à 57 ans) l'âge au-delà duquel il est possible de bénéficier d'une durée d'indemnisation plus longue**.

Ce durcissement touchera, de nouveau, de plein fouet les travailleurs les plus précaires : ces « permittents » qui alternent CDD, missions d'intérim et périodes de chômage et **les jeunes qui rencontrent le plus de difficultés à s'insérer durablement sur le marché du travail**.

Comme lors des réformes 2018 et de 2022, le Gouvernement se réfugie derrière les mêmes fantasmes, les mêmes clichés, la même philosophie libérale « d'encourager le retour à l'emploi ». **C'est un déni de réalité alors que toutes les études montrent que raboter les droits des chômeurs ne leur permet pas de retrouver un emploi stable**. Pire, le Gouvernement refuse de considérer les accidents de la vie, les parcours difficiles ou les freins à l'emploi.

**L'assurance chômage n'est pas en difficulté financière, elle est même excédentaire**. En réduisant les droits à l'assurance chômage sans diminuer les cotisations, l'État va mécaniquement générer un surplus qu'il pourra ponctionner pour d'autres fins que l'indemnisation du chômage.

**Le motif de cette réforme est en réalité purement budgétaire**. Le Gouvernement compte réaliser 3,6 milliards d'euros d'économies supplémentaires par an sur l'assurance-chômage. Sans compter cette nouvelle réforme et à horizon 2027, le Gouvernement aura déjà ponctionné 26 milliards d'euros sur le dos des chômeurs. Les macronistes préfèrent s'attaquer aux personnes précaires plutôt qu'annuler les cadeaux fiscaux accordés aux plus riches depuis 2017, comme la suppression de l'Impôt sur la Fortune (ISF).

**Les socialistes seront aux côtés des syndicats pour s'opposer de toutes leurs forces à cette nouvelle réforme de matraquage social**.

Contact presse  
Alice Lambillon  
06 52 56 97 88



parti-socialiste.fr